



Table des matières

1	Nature du référentiel de Compétences – le R.C.	4
1.1	Préambule	4
1.2	Bases et raison d'être du document	4
1.3	L'approche par les compétences ? L'APC ! Une réponse avantageuse aux besoins en qualification	5
1.4	La gestion des profils de compétences	5
1.5	Description des étapes d'élaboration de ce document	6
1.6	Validation des référentiels de compétences RC & CA	6
2	Structuration du Référentiel de Compétences	8
2.1	Rappel de la monographie métier « Carreleur-Peintre-Plâtrier »	8
2.2	L'enseignement technique et la formation professionnelle à Madagascar	8
2.3	Buts et finalités de la formation professionnelle à Madagascar	10
2.4	Compétences structurantes du RC	11
2.4.1	Compétences spécifiques	11
2.4.2	Compétences transversales	14
2.4.3	Importance relative des Compétences	15
2.4.4	Procédure de cotation relative des compétences :	16
2.4.5	Profil de compétence du titulaire du CAP de constructions métalliques -Soudure	16
3	Matrice croisée entre r.a.p. et r.c.	18
4	Description des compétences	19
4.1	C1 - Décoder et identifier les données techniques de l'ouvrage et des données opératoires d'une tâche	19
4.2	Respecter les consignes de mise en œuvre des échafaudages fixes et roulants	20
4.3	C3 - Participer à la mise en œuvre des ouvrages complémentaires et des travaux préparatoires à la pose de revêtements rigides ou souples pour les sols et les murs.	21
4.4	C4- Participer à la réalisation des sols (carrelages, pavages, dallages) et de murs (mosaïques)	22
4.5	C5- Réaliser la pose des revêtements souples pour les sols	24
4.6	C6- Participer à la réalisation des ouvrages complémentaires et d'application des peintures (lasures, vernis) et de crépis (enduits, RPE) sur les murs intérieurs et les façades	25
4.7	C7- Respecter et appliquer les consignes de pose des revêtements souples pour les murs intérieurs	26
4.8	C8- Réaliser des cloisons (briques, carreaux ou plaques de plâtre) et plafonds (plaques de plâtre)	27
4.9	C9 Identifier et respecter les consignes de remise en état du poste de travail (nettoyage, maintenance) et de gestion des déchets	29
4.10	C10- Identifier, décoder et respecter les règles de sécurité pour effectuer les travaux de réalisation	30
4.11	C11- Elaborer un message, une information technique	31
4.12	C12 - Participer à la gestion-vente des réalisations	32

4.13	C13- Se situer dans l'entreprise en identifiant les droits et obligations	33
5	Connaissances associées - SAVOIRS.....	35
6	Conception et validation du dossier.....	47
6.1	Coordination et supervision	47
6.2	Partenaires –Représentants professionnels.....	47
6.3	Composition de l'équipe de production	47
6.4	Composition de la commission de validation des programmes	47



Abréviations et acronymes

AFD	Agence Française de Développement
AIF	Agence Internationale de la Francophonie
AST	Analyse des Situations de Travail
AT	Assistance Technique
BTP	Bâtiment et Travaux Publics
BTS	Brevet de Technicien Supérieur
CAP	Certificat d'Aptitude Professionnelle
CP	Comité de Pilotage
CNEF	Centre National Emploi-Formation
DAO	Dossier d'Appel d'Offres
ETP	Enseignement Technique et Professionnel
FPME BTP	Fédération des PME du BTP
IOV	Indicateur Objectivement Vérifiable
MESupRES	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
MEETFP	Ministère de l'Emploi de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle
MTP	Ministère des Travaux Publics
NAEMA	Nomenclature d'Activités des Etats Membres d'AFRISTAT
NOPEMA	Nomenclature des Produits des Etats Membres d'AFRISTAT
ONG	Organisation Non Gouvernementale
Pé	Projet d'établissement
PIO	Plan d'Intervention Opérationnel
PME	Petite et Moyenne Entreprise
SE BTP	Syndicat des Entreprises du BTP
TPE	Très Petite Entreprise
UIFP	Unité d'Ingénierie de la Formation Professionnelle



Première partie

1 NATURE DU RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES – LE R.C.

1.1 *Préambule*

Ce document constitue les bases techniques et pédagogiques de l'offre de formation exprimées selon les principes de l'Approche par les Compétences. Il prend appui, d'une part, sur l'information recueillie lors de l'étude d'opportunité menée dans les secteurs du BTP, d'autre part, sur les orientations de la Politique **d'Emploi et de Formation Professionnelle**.

Le référentiel de compétences est une proposition de formation, une réponse aux besoins exprimés par les professionnels, qui se base sur deux documents élaborés en concertation avec les secteurs productifs et validés par les représentations professionnelles ; i) l'analyse de situations de travail (AST) –ii) le référentiel d'activités professionnelles (RAP).

1.2 *Bases et raison d'être du document*

Dans le cadre d'une gestion dynamique des programmes de formation professionnelle élaborés selon l'Approche Par les Compétences -APC, ce document se présente en tant que « Référent » avec pour principes majeurs :

C'est un document « normatif » officiel et institutionnalisé, lisible et accessible à tous, évolutif en matière de définition et de développement des compétences liées à un emploi-type ;

Il est conséquent aux autres documents de référence qui portent sur l'Analyse des Situations de Travail –AST- et Référentiel d'Activités Professionnelles – RAP ;

Il définit les bases de la structuration des programmes et des dispositifs de formation ;

Réactualisé périodiquement, il concilie les parties prenantes entre les besoins exprimés et l'offre de formation ;

Dans le cadre de dispositifs de Validation des Acquis et de l'Expérience – VAE - il permet d'établir les bilans de compétences et, au regard des déficits, de mettre en place un programme spécifique de formation complémentaire individualisé ;

Pour les entreprises, il permet une gestion des compétences et, en conséquence, la mise en place de perfectionnement technique des opérateurs de production ;

Pour le public en recherche d'emploi, il constitue un élément de négociation au niveau de l'adéquation des compétences au profil d'emploi attendu.

L'identification et la structuration des compétences présentées dans ce document s'appuient sur :

Les apports et les transferts d'expériences par les experts de l'AMO ;

Les travaux de recherche documentaire, les analyses comparatives des productions existantes, menés par les formateurs de l'UIFP ;

Les entretiens avec les représentations professionnelles, les partenaires associés ;

Des entretiens réalisés auprès de représentants d'entreprises.

Cette description, associée au référentiel d'activités professionnelles et au référentiel de certification, procure les bases de négociation qui vont s'engager entre le monde du travail et les instances de tutelle en charge de la mise en œuvre du dispositif de formation professionnelle.

1.3 L'approche par les compétences ? L'APC ! Une réponse avantageuse aux besoins en qualification

L'Approche Par Compétences (APC) est une méthode d'élaboration et de mise en œuvre des programmes de formation qui vise à harmoniser le mieux possible le dispositif de formation au marché du travail et aux besoins en main-d'œuvre qualifiée de façon à faciliter le développement socio-économique du pays.

L'approche par compétences (APC) est une partie structurante du dispositif de refondation de l'ET&P à Madagascar. En effet, l'adoption de l'APC à la formation professionnelle constitue un apport stratégique dans la démarche de renouveau dans l'acquisition de compétences et de connaissances pour les travailleurs en quête d'emplois.

L'APC apporte une réponse adéquate aux besoins exprimés par l'entreprise en matière de qualification de main-d'œuvre avec la perspective d'améliorer l'employabilité des lauréats et leur capacité de mobilité professionnelle.

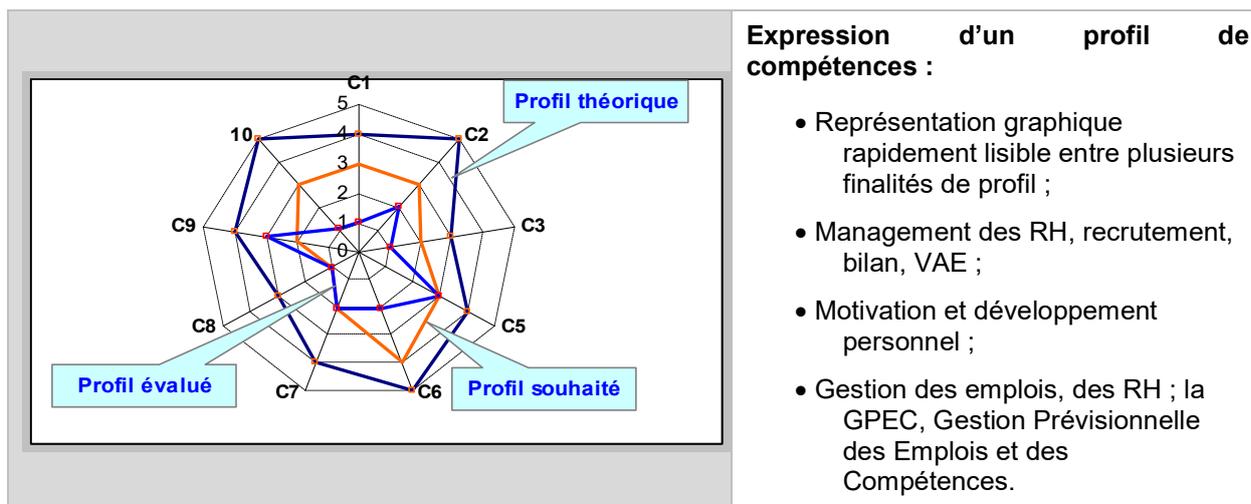
L'APC insiste, non seulement sur l'aspect des compétences/connaissances, mais surtout sur les attitudes et les comportements souhaités chez les lauréats. Elle permet aux responsables en charge de la FP, de développer des programmes de formation, d'introduire des valeurs jugées souhaitables : le respect de la différence, la promotion des minorités, l'intégration de la femme et son avancement en milieu de travail, le souci de la protection de l'environnement, l'établissement de saines pratiques en matière de sécurité et de santé au travail.

1.4 La gestion des profils de compétences

La compétence est un pouvoir d'agir, de réussir et de progresser qui permet de réaliser de façon adéquate les tâches déduites des activités et qui résulte d'un ensemble intégré de connaissances, d'habiletés, d'attitudes et de comportements.

Certaines compétences, plus fonctionnelles ou opérationnelles, permettent d'exercer les tâches et les activités particulières à une fonction de travail et d'évoluer dans un cadre de travail précis. D'autres, plus générales, transversales permettent, notamment, le transfert d'apprentissage et l'adaptation à des situations nouvelles.

Souvent intégré dans la description des postes de travail, le profil des compétences spécifie les connaissances, les habiletés, les aptitudes et les autres caractéristiques que devrait posséder le titulaire du poste, de l'emploi pour bien exécuter son travail. Élaborer les profils de compétences permet de visualiser les compétences qui sont nécessaires de développer dans les dispositifs de formation.



Le « profil de compétences » est un outil de communication, un outil au service du diagnostic de compétences qui peut être exploité à divers titres :

Pour les entreprises, de stimuler la gestion des emplois et de mener, en interne, des stratégies de renforcement des compétences des RH par des actions de perfectionnement ;

Dans le cadre de recrutement, ou d'une VAE (Validation des Acquis et de l'Expérience), les éléments constitutifs du profil permettent aussi d'établir ou de choisir des mécanismes de sélection qui ont un rapport avec les exigences réelles du poste, de l'emploi ;

Pour les personnes à la recherche d'un emploi, d'identifier les exigences clairement précisées du poste vacant et en conséquence d'acquérir les compléments nécessaires ;

Pour les personnes en situation d'emploi, qui souhaitent se perfectionner dans des domaines spécifiques et ainsi accéder soit à des responsabilités supérieures, soit se réorienter vers un métier connexe ;

Pour les apprentis, les familles impliquées, de percevoir le profil tel qu'attendu par le monde de l'entreprise et le profil auquel il est nécessaire d'accéder par la formation ;

Pour les acteurs de formation, d'élaborer des plans de formation qui tiennent compte des compétences à acquérir soit individuellement, soit collectivement.

1.5 Description des étapes d'élaboration de ce document

Etape 1) A partir des documents AST et RAP validés par les représentations professionnelles il s'est agi d'identifier les éléments de compétence qui caractérisent les activités et les tâches de chacun des 9 métiers du projet FORMAPRO-BTP.

Etape 2) Regrouper les éléments : i) en compétences spécifiques au métier-ii) en compétences dites transversales. L'objectif étant d'obtenir **12 à 15 compétences majeures** qui en fonction d'une cotation, devront définir le « Profil de compétences attendues » et pourra, ainsi, être comparé au « profil métier ».

Etape 3) Les éléments de compétences, identifiées dans l'étape précédente, étant regroupés en compétences majeures, c'est tout le **programme de formation** qui se constitue progressivement **en modules de formation et d'apprentissage**.

Etape 4) Identifier les connaissances associées ou savoirs associés à l'exercice d'un métier, d'une profession. La formalisation aboutit à la production d'un « **livret de connaissances** », qui sont associées à un profil de compétences spécifiques.

Etape 5) Elaborer la matrice de mise en relation des activités du RAP et des compétences du RC.

Etape 6) Construire les fiches traitant chaque « Compétence ».

1.6 Validation des référentiels de compétences RC & CA

La validation du référentiel de compétences vise à obtenir des avis de la part des représentations professionnelles et des autorités de tutelle du METPFQE. Cette validation a pour but principalement de recueillir les avis sur trois qualités que doit posséder un référentiel de compétences :

La pertinence, c'est-à-dire la concordance entre le référentiel de compétences et le contexte réel dans lequel s'exercent les métiers exprimés dans les AST et le RAP ;

La cohérence, c'est-à-dire l'articulation logique entre les différentes composantes décrites dans le référentiel de compétences et les orientations pédagogiques à suivre. On doit également s'assurer qu'il n'y a pas de contradiction dans l'enchaînement des parties de chaque compétence ;

L'applicabilité, c'est-à-dire la vérification pour chaque compétence, s'il est réaliste sur les plans pédagogique, financier et organisationnel, d'en faire un objet de formation.

2 STRUCTURATION DU RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES

2.1 Rappel de la monographie métier « Carreleur-Peintre-Plâtrier »

Les caractéristiques de la profession conduisent le professionnel, titulaire d'un CAP « **Carreleur-Peintre-Plâtrier** », à assumer différentes activités au cours de situations professionnelles variées pour réaliser ou mettre en œuvre les différents ouvrages du bâtiment et des travaux publics.

Les entreprises du second-œuvre du bâtiment sont susceptibles d'employer ce professionnel qualifié pour réaliser, essentiellement sur les chantiers, des ouvrages qui relèvent des secteurs suivants :

Construction de maisons individuelles ;

Immeubles collectifs ;

Construction de bâtiments divers (bureaux, agricoles et commerciaux) ;

Les entreprises de travaux publics pourront faire appel à ce professionnel qualifié pour réaliser des

Bâtiments industriels ;

Centrales.

Le titulaire de ce diplôme est amené à réaliser tout ou partie et/ou poser :

Des ouvrages de plâtrerie : briquetage, enduit, pose des plafonds suspendus ou des cloisons préfabriquées en plaques ;

Des carrelages, des mosaïques ou des dallages sur les sols (intérieurs ou extérieurs), les murs intérieurs et les façades, les aménagements intérieurs (sanitaires, cuisines, agencements) ;

Des revêtements rigides ou souples collés de sols intérieurs ;

Des peintures, lasures et vernis ;

Des crépis (enduits, RPE) sur les murs intérieurs et les façades ;

Des revêtements collés des murs intérieurs.

Il participe également à la réalisation des travaux connexes tels que la pose et la dépose des échafaudages, la réalisation de travaux préparatoires des supports, la dépose et la pose des équipements sanitaires.

Les travaux requièrent des aptitudes pour travailler en équipe, sur des chantiers, dans un environnement qui exige de respecter des contraintes professionnelles fortes :

La maîtrise technique et manuelle indispensable ;

Les règles de protection individuelle et collective d'hygiène, de prévention des risques professionnels et de protection de l'environnement ;

Les normes, règlements, règles de l'art de la construction ;

Les impératifs économiques et organisationnels ;

La gestion des déchets.

2.2 L'enseignement technique et la formation professionnelle à Madagascar

Le secteur de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (ETFP) souffre principalement d'un manque de structuration, d'organisation et d'adaptation au contexte économique malgache. Les flux de communication et d'information entre les acteurs du marché de travail, les organismes en charge de l'ETFP et les élèves potentiels étant inexistants, l'adéquation entre la formation et les bassins d'emplois ne peut se faire.

L'Enseignement Technique et la Formation Professionnelle (ETFP) à Madagascar est pris en charge par le Ministère de l'Emploi, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (MEETFP) et intervient à plusieurs niveaux du système éducatif.

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique est également impliqué dans l'ETFP avec des formations techniques au sein des universités, des instituts technologiques, des écoles et des centres d'enseignement à distance.

La Politique Nationale d'Emploi et de Formation Professionnelle s'inscrit dans les objectifs du Plan National de Développement (PND). La PNEFP participe à la réduction du taux de pauvreté (70% de la population) et à la diminution du taux d'emplois précaires (80% de la population active principalement femmes et jeunes).

Une PNEFP élaborée et pilotée avec l'ensemble des partenaires publics, sociaux et privés

La PNEFP est le résultat d'un processus de concertation avec l'ensemble des acteurs publics et privés, sectoriels et régionaux : les partenaires sociaux (organisations patronales et syndicales) ; les organisations du secteur privé des cinq secteurs prioritaires (Tourisme-Hôtellerie-Restaurant, Bâtiment-Travaux-Publics et Ressources Stratégiques, Développement Rural, Technologie de l'Information et de la communication et enfin Textile-Habillement-Accessoires) ; l'ensemble des ministères engagés ou impliqués dans l'éducation et la formation professionnelle.

Les objectifs de la PNEFP :

Objectif 1 : former pour promouvoir la croissance et combattre la pauvreté endémique

Objectif 2 : piloter de manière partenariale l'accès de tous les malgaches aux compétences requises par le développement durable

Objectif 3 : former pour créer des emplois décents, accessibles à tous et mettant en valeur les ressources naturelles du pays

Ainsi le MEETFP est à présent chargé de « préparer, former et octroyer les qualifications de la main-d'œuvre du pays en assurant une meilleure adaptation des enseignements et formations professionnels suivant les besoins qualitatifs et quantitatifs à court, moyen et long termes du développement économique, tant au niveau national que régional»¹.

Les structures de formation présentes dans le pays ne peuvent accueillir tous les candidats par manque de capacité d'accueil. Les formations proposées sont également limitées par l'obsolescence des équipements et le manque de moyens adaptés. Les infrastructures nécessitent une rénovation et de nouveaux aménagements et matériels didactiques.

Enfin les ressources humaines de ces structures ne bénéficient pas des compétences adéquates en termes de gestion ou de formation.

L'Enseignement Technique et la Formation Professionnelle (ETFP) à Madagascar est pris en charge par le Ministère de l'Emploi, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (MEETFP) et intervient à plusieurs niveaux du système éducatif.

Cinq types de formations de côtoient dans l'ETFP :

Type de formation	Structures	Diplôme
Formation Professionnelle Initiale (FPI)	Centre de Formation Professionnel (CFA)	Certificat de Fin d'Apprentissage (CFA) au collège Certificat d'Aptitude Professionnel (CAP) à la fin du collège
	Lycée Technique Professionnel (LTP)	Baccalauréat professionnel (Bac Pro) au lycée

¹ Décret N°2015-267 – Ministère de l'Emploi, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle de Madagascar

Formation Technologique Générale (FTG)	Lycée Technique Professionnel	Baccalauréat Technologique
Formation Professionnelle Qualifiante (FPQ)	CFA	Attestation/certificat
Apprentissage des Métiers de Base (AMB)	CFA	Attestation/certificat de formation courte
Formation de Technicien Supérieur (FTS)	Institut supérieur de formation - IST	Brevet de Technicien Supérieur

2.3 Buts et finalités de la formation professionnelle à Madagascar

La mission prioritaire de la formation professionnelle et technique consiste à offrir aux apprenants les possibilités de s'approprier les compétences et les qualifications professionnelles dont ils ont besoin, de développer l'esprit d'entreprise et d'affermir leur goût au travail.

La Politique Nationale d'Emploi et de Formation Professionnelle définit les nouveaux dispositifs, d'offres variées et adaptées de formation professionnelle notamment par la prise en considération des :

- **Priorités éducatives de tout individu** : Comprendre son environnement et interagir avec lui, poursuivre son éducation et sa formation au sein de la société, participer au développement économique, social et culturel de son pays en lui apprenant à vivre avec les autres ;
- **Paramètres clés d'insertion professionnelle** : Exigence de capacité d'adaptation et élévation du niveau de compétences et de développement socio-économique en termes d'employabilité, par le développement de connexions entre la réalité de l'emploi et de la formation professionnelle et technique d'une part et le développement de capacités, de qualifications professionnelles permettant de s'adapter à l'emploi d'autre part.

Les buts et finalités de la formation professionnelle doivent aboutir à :

1 - Rendre la personne efficace dans l'exercice d'une fonction de travail, soit :

- Lui permettre, dès l'entrée sur le marché du travail, de jouer les rôles, d'exercer les fonctions et d'exécuter des tâches et des activités associées à une profession ou un métier ;
- Lui permettre d'évoluer adéquatement dans un milieu de travail ;
- Lui permettre de développer des habiletés intellectuelles et techniques qui entraînent des choix judicieux ;
- Lui permettre de développer une préoccupation constante de la santé et de la sécurité au travail.

2 - Assurer l'intégration de la personne à la vie professionnelle, soit :

- Lui faire connaître le marché du travail en général ainsi que le contexte particulier de la profession ou du métier choisi ;
- Lui faire connaître ses droits et ses responsabilités comme travailleur.

3 - Favoriser l'évolution et l'approfondissement de savoirs professionnels chez la personne, soit :

- Lui permettre de développer son autonomie et sa capacité d'apprendre ainsi que d'acquérir des méthodes de travail ;

- Lui permettre de comprendre les principes sous-jacents aux techniques et aux technologies utilisées ;
- Lui permettre de développer sa faculté d'expression, sa créativité, son sens de l'initiative et son esprit d'entreprise ;
- Lui permettre d'adopter des attitudes essentielles à son succès professionnel, de développer son sens des responsabilités et de viser l'excellence.

4 - Assurer la mobilité professionnelle de la personne, soit :

- Lui permettre d'adopter une attitude positive à l'égard des changements ;
- Lui permettre de se donner des moyens pour gérer sa carrière.

2.4 Compétences structurantes du RC

2.4.1 Compétences spécifiques

Les compétences spécifiques sont directement liées à l'exécution des tâches exprimées dans le RAP. Elles visent l'atteinte d'un premier des buts de la formation professionnelle, c'est-à-dire « rendre la personne efficace dans l'exercice des tâches des fonctions de travail qui constituent le métier. ».

COMPETENCES SPECIFIQUES		ELEMENTS DE COMPETENCE
C1	Décoder et identifier les données techniques de l'ouvrage et des données opératoires d'une tâche	C1.1- Identifier et Décoder les documents techniques (schémas, plans, bons de livraison, carnet de calepinage).
		C1.2- Respecter les règles de géométrie et de topographie pour interpréter ou compléter un relevé d'une partie d'ouvrage existant. Repérer et interpréter les niveaux, les cotes, les axes, les alignements, les calepinages.
		C1.3- Exploiter les spécifications constructives et fonctionnelles d'un élément ou partie d'ouvrage : nature, fonctions, matériaux, conditions de mise en œuvre et Identifier les surfaces (nature, propreté, adhérence, planéité, humidité ...).
		C1.4- Rendre compte de la préparation de la réalisation d'un élément ou d'une partie d'ouvrage
C2	Respecter les consignes de mise en œuvre des échafaudages fixes et roulants	C2.1- Décoder les données relatives d'installation d'échafaudage.
		C2.2- Appliquer les consignes de mise en œuvre des échafaudages (implantation, montage, stabilisation, ancrage, contreventement, contrôles).
		C2.3- Respecter les consignes de démontage, de manutention, de conditionnement d'un échafaudage
C3	Participer à la mise en œuvre des ouvrages complémentaires et des travaux préparatoires à la pose de revêtements rigides ou souples pour les sols et les murs.	C3.1- Extraire et Décoder les consignes de fabrication des enduits, chapes, mortiers, plâtre... nécessaires à la mise en œuvre des ouvrages complémentaires (composition, quantités par gâchée).
		C3.2- Rechercher et Respecter les consignes techniques pour la réalisation des ouvrages complémentaires : murets, tablettes, paillasses, supports des sanitaires

COMPETENCES SPECIFIQUES		ELEMENTS DE COMPETENCE
		<p>C3.3- Respecter les données techniques pour réaliser :</p> <ul style="list-style-type: none"> la préparation des supports (enduits, chapes, forme en pente ...) la pose des accessoires (siphon de sol, trappe de visite, joints ...) le repérage des éléments à poser (plan de calepinage) <p>Respecter les conditions de contrôle dimensionnel</p>
		<p>C3.4- Vérifier l'application des spécifications techniques.</p> <p>Contrôler la géométrie (dimensions, planimétrie, niveaux) et la qualité des surfaces des ouvrages complémentaires réalisés.</p> <p>Informer la hiérarchie du résultat des contrôles.</p>
C4	Participer à la réalisation des sols (carrelages, pavages, dallages) et de murs (mosaïques)	<p>C4.1- Extraire et Décoder les consignes de fabrication des colles et mortiers (composition, quantités par gâchée) pour les poses scellées ou collées.</p>
		<p>C4.2 Respecter les données techniques de traçage et des découpes des éléments des revêtements rigides</p>
		<p>C4.3- Respecter les consignes techniques de pose des revêtements rigides en partie courante et aux points singuliers (angles, joints, frises, listels, plinthes...) ainsi que :</p> <ul style="list-style-type: none"> les conditions géométriques de pose (plan de calepinage, niveaux, alignements, planéité, largeur des joints) les modes opératoires : scellement, collage, largeur et alignement des joints, jointoiement et finitions.
		<p>C4.4- Contrôler la réalisation des travaux et Rendre compte à la hiérarchie du résultat de ces observations.</p>
C5	Réaliser la pose des revêtements souples pour les sols	<p>C5.1- Extraire et respecter les consignes de traçage et des découpes des lés ou dalles</p>
		<p>C5.2- Respecter les consignes de mise en œuvre des colles et mélanges pour la pose (préparation de supports, des mélanges)</p>
		<p>C5.3- Respecter les consignes techniques de pose des revêtements souples en partie courante et aux points singuliers (angles, joints, frises, plinthes...) ainsi que :</p> <ul style="list-style-type: none"> Les conditions géométriques de pose (plan de calepinage, alignements, largeur des joints, contournement des obstacles) ; Les modes opératoires : collages, marouflages, jointoiements, finitions.
		<p>C5.4- Contrôler la réalisation des travaux et Rendre compte à la hiérarchie du résultat de ces observations.</p>
C6	Participer à la réalisation des ouvrages complémentaires et	<p>C6.1- Extraire et Décoder les consignes de pose de ouvrages complémentaires (corniches, médaillons, moulures ...)</p>

COMPETENCES SPECIFIQUES		ELEMENTS DE COMPETENCE
	d'application des peintures (lasures, vernis) et de crépis (enduits, RPE) sur les murs intérieurs et les façades	<p>C6.2- Rechercher et respecter les consignes techniques de préparation des supports :</p> <ul style="list-style-type: none"> • nettoyage : ponçage, époussetage, égrenage, grattage, brossage, lessivage, décapage ... • apprêt : dégrossissage, rebouchage, enduisage, imprégnation, fixation ...
		<p>C6.3- Respecter les données techniques pour appliquer les peintures (lasures, vernis) et les crépis (enduits, RPE) sur les murs intérieurs et les façades :</p> <ul style="list-style-type: none"> • en recherchant et corrigeant une teinte • en appliquant les différentes couches ou complexe • en assurant les finitions.
		<p>C6.4- Vérifier l'application des spécifications techniques. Contrôler la réalisation des ouvrages complémentaires et de l'application des peintures et crépis. Informer la hiérarchie du résultat des contrôles.</p>
C7	Respecter et appliquer les consignes de pose des revêtements souples pour les murs intérieurs	<p>C7.1- Extraire et Décoder les consignes de traçage et des découpes des lés ou dalles</p>
		<p>C7.2- Respecter les consignes de mise en œuvre des colles et mélanges pour la pose (préparation de supports, des mélanges)</p>
		<p>C7.3 - Respecter les consignes techniques de pose des revêtements souples pour les murs intérieurs ainsi que :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les conditions géométriques de pose (plan de calepinage, alignements, contournement des obstacles ...) ; • les modes opératoires : collage, marouflage, finition des joints...
		<p>C7.4- Contrôler la réalisation des travaux et Rendre compte à la hiérarchie du résultat de ces observations.</p>

COMPETENCES SPECIFIQUES		ELEMENTS DE COMPETENCE
C8	Réaliser des cloisons (briques, carreaux ou plaques de plâtre) et plafonds (plaques de plâtre).	C8.1- Extraire et décoder les données techniques pour réaliser les travaux préparatoires : <ul style="list-style-type: none"> • l'implantation des ouvrages (cloisons, plafonds, doublages) ; • la pose des ossatures (raidisseurs) • la préparation des supports • la pose des matériaux isolants et des barrières étanches • la fabrication des plâtres et colles nécessaires à la mise en œuvre des ouvrages (composition, quantités par gâchée) .
		C8.2- Respecter les consignes techniques pour réaliser les ouvrages de plâtrerie (cloisons et plafonds) ainsi que : <ul style="list-style-type: none"> • les conditions géométriques de pose (alignement, planéité, verticalité, horizontalité) ; • les modes opératoires : scellement des briques et carreaux, fixation des plaques,
		C8.3- Exploiter les spécifications techniques pour réaliser les finitions / pose des renforts, traitement des joints, enduits ...
		C8.4- Contrôler les ouvrages de plâtrerie (dimensions, planimétrie, aspects, surfaces, ...) et Rendre compte à la hiérarchie du résultat de ces vérifications.

2.4.2 Compétences transversales

Les compétences transversales viennent élargir le référentiel de compétences spécifiques. S'éloignant des tâches de la fonction de travail proprement dites, elles correspondent à des activités plus vastes qui contribuent généralement à leur exécution. Elles sont transférables et favorisent la polyvalence et l'atteinte des autres buts généraux de la formation professionnelle, visant :

L'intégration de la personne à la vie professionnelle,

L'évolution et l'approfondissement des savoirs professionnels chez la personne

La mobilité professionnelle de la personne.

	COMPETENCES TRANSVERSALES	ELEMENTS DE COMPETENCE
C9	Identifier et respecter les consignes de remise en état du poste de travail (nettoyage, maintenance) et de gestion des déchets	C9.1 Identifier et décoder les consignes de remise en état du poste de travail en respectant les règles environnement.
		C9.2 Respecter les consignes de remise en état du poste : nettoyage (des aires et des outillages), maintenance de premier niveau des matériels et équipements individuels et collectifs (changement

		d'outils, graissage, niveaux lubrifiant ...).
		C9.3 Gérer les déchets en respectant les règles environnementales
		C9.4 Rendre compte à la hiérarchie de la remise en état du poste et de la gestion des déchets.
C10	Identifier, décoder et respecter les règles de sécurité pour effectuer les travaux de réalisation	C10.1- Identifier et Décoder les risques professionnels liés à la réalisation.
		C10.2- Respecter les consignes de mise en œuvre des dispositifs de sécurité collective et des Equipements de Protection Individuelle.
		C10.3- Implanter et maintenir les équipements et dispositifs de sécurité
		C10.4- Proposer des adaptations aux procédés de réalisation (méthodes, organisations, équipements, matériels ...) pour améliorer la sécurité.
C11	Elaborer un message, une information technique	C11.1- Maîtriser le vocabulaire technique afin de communiquer professionnellement
		C11.2- Dégager les informations importantes à transmettre et présenter un compte rendu oral de son activité.
		C11.3 Accompagner la hiérarchie dans la formulation d'un message technique
C12	Participer à la gestion-vente des réalisations	C12.1- Identifier les besoins des services commerciaux
		C12.2- Formaliser, saisir les éléments d'une intervention, d'un devis.
		C12.3- Noter, transmettre les éléments de facturation (nature et quantité de matériaux-Qualification et temps de main d'œuvre-Matériels et outillages).
		C12.4- Vérifier les données transmises pour établir les éléments de facturation
C13	Se situer dans l'entreprise en identifiant les droits et obligations	C13.1- Identifier les niveaux de responsabilité.
		C13.2- Déterminer l'attitude à adopter dans des cas repérés (sécurité, hygiène, droits et conditions du travail...), les personnes ou organismes à consulter.
		C13.3- Répertorier les organismes et les personnes ressources
		C13.4- Comprendre les limites de ses droits et obligations et Partager les informations aux personnels.

2.4.3 Importance relative des Compétences

La cotation des activités professionnelles, réalisée en concertation avec les représentants et chefs d'entreprise du secteur professionnel, constitue la base du processus d'élaboration des référentiels

selon la méthode APC. Selon cette méthode, il est obligatoire de déduire le profil des compétences à partir du profil de l'emploi. Ainsi, nous proposons de définir une corrélation entre les deux profils en utilisant trois niveaux de liaison en utilisant une matrice qui permet d'observer la relation croisée qui existe entre l'expression des caractéristiques de l'emploi et celui du profil de compétences visées. L'ensemble des valeurs attribuées permet de relativiser l'importance de chaque compétence.

2.4.4 Procédure de cotation relative des compétences :

La cotation de l'importance relative des compétences est obtenue à partir du degré de liaison (ou corrélation) entre « activités » et « compétences ».

DEGRE DE LIAISON	Faible	Moyen	Fort
Symbole utilisé	□	◻	■
Coefficient de corrélation	0,5	2	4

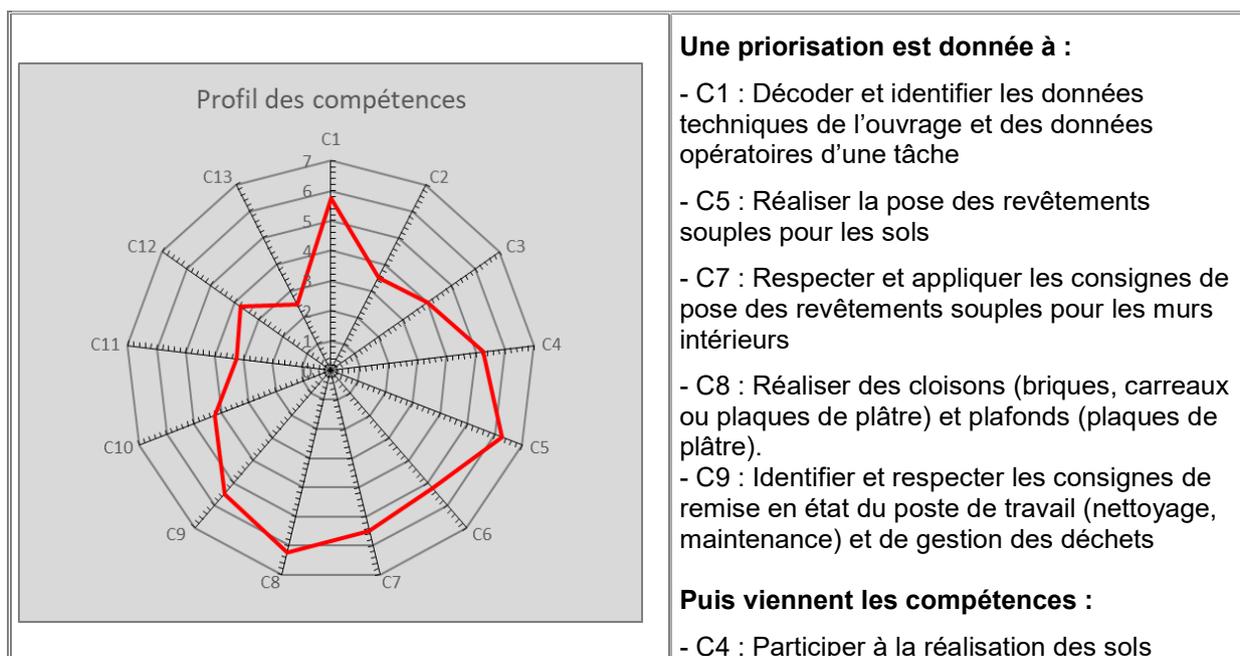
L'échelle des coefficients de corrélation permet d'avoir une amplitude de valeur des compétences équivalente à celle des activités afin de faciliter l'exploitation pédagogique de ces liaisons.

Le profil de compétences ainsi obtenu indique explicitement la priorisation des compétences majeures. Il permet également de construire des bilans des compétences en adéquation avec le profil de l'emploi.

2.4.5 Profil de compétence du titulaire du CAP de constructions métalliques - Soudure

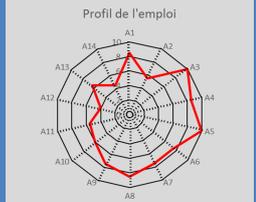
Ce profil ainsi défini permet d'identifier spontanément une hiérarchisation dans les comportements attendus du titulaire du CAP Carreleur-Peintre-Plâtrier. Il indique aux formateurs et tuteurs d'entreprise l'attention toute particulière qui doit être apporté à cette priorisation dans la gestion des apprentissages.

Ce profil permet de positionner le candidat dans le cadre de recrutement, ou d'engagement dans un processus de renforcement de compétences (*Voir paragraphe 1.4*).



	<p>(carrelages, pavages, dallages) et de murs (mosaïques)</p> <ul style="list-style-type: none">- C6 : Participer à la réalisation des ouvrages complémentaires et d'application des peintures (lasures, vernis) et de crépis (enduits, RPE) sur les murs intérieurs et les façades <p>Et enfin les compétences :</p> <ul style="list-style-type: none">- C2 et C3- C10, C12 et C13.
--	--

3 MATRICE CROISÉE ENTRE R.A.P. ET R.C.

		 													IMPORTEANCE RELATIVE DES ACTIVITES	ACTIVITES
		Décoder et identifier les données techniques de l'ouvrage et des données opératoires d'une tâche	Respecter les consignes de mise en œuvre des échafaudages fixes et roulants	Participer à la mise en œuvre des ouvrages complémentaires et des travaux préparatoires à la pose de revêtements rigides ou souples pour les sols et les murs.	Participer à la réalisation des sols (carrelages, pavages, dallages) et de murs (mosaïques)	Réaliser la pose des revêtements souples pour les sols	Participer à la réalisation des ouvrages complémentaires et d'application des peintures (lasures, vernis) et de crépis (enduits, RPE) sur les murs intérieurs et les façades	Respecter et appliquer les consignes de pose des revêtements souples pour les murs intérieurs	Réaliser des cloisons (briques, carreaux ou plaques de plâtre) et plafonds (plaques de plâtre).	Identifier et respecter les consignes de remise en état du poste de travail (nettoyage, maintenance) et de gestion des déchets	Identifier, décoder et respecter les règles de sécurité pour effectuer les travaux de réalisation	Elaborer un message, une information technique	Participer à la gestion-vente des réalisations	Se situer dans l'entreprise en identifiant les droits et obligations		
		C1	C2	C3	C4	C5	C6	C7	C8	C9	C10	C11	C12	C13		
F1	A1. Prise de connaissance des informations et des consignes de travail.	■	□	■	□	□	□	□	□		■	□		□	9	A1
	A2. Préparation des matériels, des matériaux, du poste de travail et des équipements de sécurité.	□		■	■	■	■	■	■						6	A2
F2	A3. Réalisation des carrelages et mosaïques, des pavages, dallage de pierres, de plinthes.	□		■	■					□	□		□		10	A3
	A4. Mise en œuvre de traitement de surfaces ; peintures, lasures, et vernis.	□					■			□	□		□		9	A4
	A5. Mise en œuvre de composés à base de plâtre.	□							■	□	□		□		10	A5
	A6. Mise en œuvre de revêtements souples pour les murs.	□						■		□	□		□		8	A6
	A7. Mise en œuvre de revêtements souples collés pour les sols.	□				■				□			□		8	A7
	A8. Réalisation de travaux connexes ; Mise en place et repliement des installations provisoires, des matériels et des matériaux.	■	■	□	□	□	□	□	□	□		□			9	A8
	A9. Traitement des points singuliers.	□			■	■	■	■	■	□	□	□		□	8	A9
F3	A10. Montage et démontage d'un échafaudage.	■	■					□	■		■				6	A10
	A11. Maintenance des matériels et des équipements.		□	□	□	□	□	□	□	■					6	A11
	A12. Gestion des déchets- Nettoyage du chantier			□	□	□	□	□	□	■					4	A12
	A13. Communication dans l'entreprise.											■	□	■	7	A13
F4	A14. Préparation de la facturation.			□	□	□	□	□	□		■	■	□	5	A14	
COMPETENCES		C1	C2	C3	C4	C5	C6	C7	C8	C9	C10	C11	C12	C13		
IMPORTEANCE RELATIVE DES COMPETENCES		6	4	4	5	6	5	6	6	6	4	3	4	3		

4 DESCRIPTION DES COMPÉTENCES

4.1 C1 - Décoder et identifier les données techniques de l'ouvrage et des données opératoires d'une tâche

C1		Décoder et identifier les données techniques de l'ouvrage et des données opératoires d'une tâche	
		<p>Description de la compétence : Le Carreleur-Peintre-Plâtrier est en mesure de s'informer des besoins et d'engager la préparation de la réalisation par un décodage des informations et des données techniques sous forme de documents professionnels.</p>	
Eléments de compétences – Savoir-faire		Indicateurs de performance	
C1.1	Identifier et Décoder les documents techniques (schémas, plans, bons de livraison, carnet de calepinage).	<ul style="list-style-type: none"> • Les documents réunis correspondent aux besoins de la situation. 	
C1.2	Respecter les règles de géométrie et de topographie pour interpréter ou compléter un relevé d'une partie d'ouvrage existant. Repérer et interpréter les niveaux, les cotes, les axes, les alignements, les calepinages.	<ul style="list-style-type: none"> • Les plans et schémas des bâtiments et des aménagements sont bien identifiés. • L'ensemble des informations est examiné avec méthode et correctement analysé. • La collecte permet de vérifier ou d'analyser une situation. 	
C1.3	Exploiter les spécifications constructives et fonctionnelles d'un élément ou partie d'ouvrage : nature, fonctions, matériaux, conditions de mise en œuvre et Identifier les surfaces (nature, propreté, adhérence, planéité, humidité ...).	<ul style="list-style-type: none"> • Les éléments collectés permettent de réaliser le travail demandé. • La position, les dimensions, la nature de l'ouvrage sont bien identifiés. • La qualité des supports est bien identifiée. 	
C1.4	Rendre compte de la préparation de la réalisation d'un élément ou d'une partie d'ouvrage	<ul style="list-style-type: none"> • Les anomalies sont signalées. 	
Savoirs		Attitudes (Savoir-être)	Conditions de réalisation
<ul style="list-style-type: none"> • Règles des représentations planes, le système projectif. • Convention de représentation du BTP : vues en plan, coupes et perspectives. Applications aux plans d'architecte, de masse, de situation, d'exécution, de détails. • Cotation dimensionnelle et spécifications techniques. • Documents de chantier : plannings, carnet de calepinage, bons de livraison. • Documents techniques : catalogues, fiches techniques, aide-mémoire. 		<ul style="list-style-type: none"> • Curiosité • Rigueur • Attention 	<ul style="list-style-type: none"> • Une situation réelle ou simulée et des documents à caractères professionnels (documents techniques, normes et règlements, • Plans, schémas, descriptif, calendrier d'exécution, listes des outillages. • Relevé d'ouvrage (formes, implantation, cotes). • Documents techniques (fabricants, fournisseurs). • Consignes orales et/ou écrites • Matériels de mesure et de contrôle adaptés.

<ul style="list-style-type: none"> • Règles de géométrie plane (tracés polygones, calculs aires) • Démarches et méthodes de relevés topographiques. 		
---	--	--

4.2 Respecter les consignes de mise en œuvre des échafaudages fixes et roulants

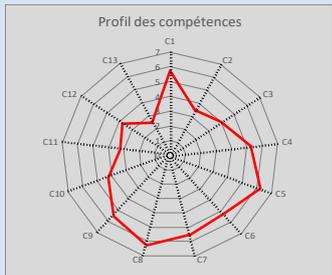
C2 Respecter les consignes de mise en œuvre des échafaudages fixes et roulants			
		<p>Description de la compétence : Le titulaire du CAP Carreleur-Peintre-Plâtrier est en mesure de mettre en œuvre, le plus souvent en équipe, les échafaudages fixes ou roulants nécessaires à la réalisation du chantier ainsi que leur repliement à l'issue des travaux.</p>	
Éléments de compétences – Savoir-faire		Indicateurs de performance	
C2.1	Décoder les données relatives d'installation d'échafaudage.	<ul style="list-style-type: none"> • Les documents réunis correspondent aux besoins de la situation. • Les éléments collectés permettent de réaliser le travail demandé. • Les informations utiles sont identifiées et classées dans l'ordre logique de l'intervention. • Le matériel est mis en œuvre conformément aux notices et aux normes, en appliquant les règles de sécurité individuelles et collectives. • Les matériels sélectionnés sont en adéquation avec les besoins et répondent aux normes de sécurité. • La position, les dimensions, la nature de l'ouvrage sont bien identifiés. • Les anomalies sont signalées. 	
C2.2	Appliquer les consignes de mise en œuvre des échafaudages (implantation, montage, stabilisation, ancrage, contreventement, contrôles).		
C2.3	Respecter les consignes de démontage, de manutention, de conditionnement d'un échafaudage		
Savoirs		Attitudes (Savoir-être)	Conditions de réalisation
<ul style="list-style-type: none"> • Documents techniques : catalogues, fiches techniques, aide-mémoire. • Convention de représentation du bâtiment. • Représentation normalisée des ouvrages, des composants • Règles et consignes d'hygiène et de sécurité • Normes et textes réglementaires • Méthode de montage, démontage, stabilisation d'un échafaudage. 		<ul style="list-style-type: none"> • Curiosité • Rigueur • Attention 	<ul style="list-style-type: none"> • Une situation réelle ou simulée et des documents à caractère professionnel (documents techniques, normes et règlements) • Les équipements à monter. • Les plans et schémas des installations provisoires. • Les appareils d'implantation et de mesure appropriés. • Les consignes relatives à la sécurité des personnes et des biens.

4.3 C3 - Participer à la mise en œuvre des ouvrages complémentaires et des travaux préparatoires à la pose de revêtements rigides ou souples pour les sols et les murs.

C3 Participer à la mise en œuvre des ouvrages complémentaires et des travaux préparatoires à la pose de revêtements rigides ou souples pour les sols et les murs.	
	<p>Description de la compétence : Le titulaire du CAP Carreleur-Peintre-Plâtrier réalise seul ou en équipe les ouvrages complémentaires (murets, tablettes, paillasse ...) et les travaux préparatoires (enduits, chapes, formes ...) à la pose des revêtements rigides ou souples pour les sols et les murs.</p>
Éléments de compétences – Savoir-faire	Indicateurs de performance
C3.1 Extraire et Décoder les consignes de fabrication des enduits, chapes, mortiers, plâtre... nécessaires à la mise en œuvre des ouvrages complémentaires (composition, quantités par gâchée).	<ul style="list-style-type: none"> • Les plans et schémas des bâtiments et des aménagements sont bien identifiés. • La position, les dimensions, la nature de l'ouvrage à monter ou démonter sont bien identifiés. • Le matériel est mis en œuvre conformément aux notices • La sécurité des personnes et des biens est respectée. • Les anomalies sont signalées. • Le matériel est reconditionné correctement. • Les ouvrages sont réalisés conformément aux plans et descriptifs ainsi qu'aux directives de la hiérarchie. • Les comptes rendus sont précis, exhaustifs, exploitables par la hiérarchie.
C3.2 Rechercher et Respecter les consignes techniques pour la réalisation des ouvrages complémentaires : murets, tablettes, paillasse, supports des sanitaires	
C3.3 Respecter les données techniques pour réaliser : <ul style="list-style-type: none"> • la préparation des supports (enduits, chapes, forme en pente ...) • la pose des accessoires (siphon de sol, trappe de visite, joints ...) • le repérage des éléments à poser (plan de calepinage) Respecter les conditions de contrôle dimensionnel	
C3.4 Vérifier l'application des spécifications techniques. Contrôler la géométrie (dimensions, planimétrie, niveaux) et la qualité des surfaces des ouvrages complémentaires réalisés. Informé la hiérarchie du résultat des contrôles.	

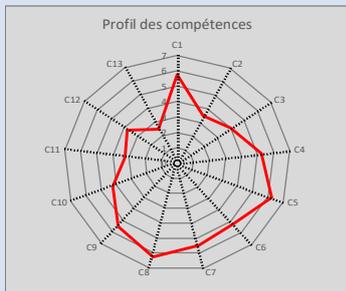
Savoirs	Attitudes (Savoir - être)	Conditions de réalisation
<ul style="list-style-type: none"> Documents techniques : catalogues, fiches techniques, aide-mémoire, historique Convention de représentation du bâtiment. Représentation normalisée des ouvrages, des composants Règles et consignes d'hygiène et de sécurité. Montage, démontage, stabilisation d'un échafaudage et d'un étaielement. 	<ul style="list-style-type: none"> - Curiosité - Rigueur - Attention 	<ul style="list-style-type: none"> Une situation réelle ou simulée et des documents à caractère professionnel (documents techniques, normes et règlements). Les matériels et les moyens de mise en œuvre (manutention) nécessaires sont identifiés. Les appareils de mesure appropriés. Les dimensions, les niveaux et les pentes sont respectés. Les consignes relatives à la sécurité des personnes et des biens.

4.4 C4- Participer à la réalisation des sols (carrelages, pavages, dallages) et de murs (mosaïques)

C4 Participer à la réalisation des sols (carrelages, pavages, dallages) et de murs (mosaïques)	
	<p>Description de la compétence : Le titulaire du CAP Carreleur-Peintre-Plâtrier réalise la pose des revêtements rigides de sols (carrelages, mosaïques, pavages, dallages) et de murs (céramiques, mosaïques) en partie courante et aux points singuliers (angles, joints, frises ...).</p> <p>Toutes ces opérations sont menées en respectant les règles d'hygiène et de sécurité.</p> <p>Il doit nettoyer l'ouvrage réalisé et remettre en état le poste de travail.</p>
Eléments de compétences – Savoir-faire	Indicateurs de performance
<p>C4.1 Extraire et Décoder les consignes de fabrication des colles et mortiers (composition, quantités par gâchée) pour les poses scellées ou collées.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Une situation réelle ou simulée et des documents à caractère professionnel (documents techniques, normes et règlements). Les matériels et matériaux nécessaires sont mis en œuvre conformément aux notices et aux normes. Les appareils de mesure et de contrôle
<p>C4.2 Respecter les données techniques de traçage et des découpes des éléments des revêtements rigides</p>	

C4		Participer à la réalisation des sols (carrelages, pavages, dallages) et de murs (mosaïques)	
C4.3	<p>Respecter les consignes techniques de pose des revêtements rigides en partie courante et aux points singuliers (angles, joints, frises, listels, plinthes...) ainsi que :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les conditions géométriques de pose (plan de calepinage, niveaux, alignements, planéité, largeur des joints) • les modes opératoires : scellement, collage, largeur et alignement des joints, jointoiement et finitions. 	<p>appropriés sont correctement utilisés.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les consignes relatives à la sécurité des personnes et des biens sont appliquées strictement. • Les revêtements sont réalisés conformément aux plans et descriptifs ainsi qu'aux directives de la hiérarchie. • Les comptes rendus sont précis, exhaustifs, exploitables par la hiérarchie. 	
C4.4	<p>Contrôler la réalisation des travaux et Rendre compte à la hiérarchie du résultat de ces observations.</p>		
Savoirs		Attitudes (Savoir - être)	
<ul style="list-style-type: none"> • Documents techniques : catalogues, fiches techniques, aide-mémoire, historique • Convention de représentation du bâtiment. • Représentation normalisée des ouvrages, des composants • Représentation normalisée des ouvrages, des composants • Règles et consignes d'hygiène et de sécurité. • Méthode d'implantation, de mesurage et de contrôle. • Méthode de réalisation des revêtements rigides pour les sols et les murs. • Démarches de mesure et contrôle 		<ul style="list-style-type: none"> • Curiosité • Rigueur • Attention • Soin • Esthétique 	
		Conditions de réalisation	
		<ul style="list-style-type: none"> • Une situation réelle ou simulée et des documents à caractère professionnel (documents techniques, normes et règlements). • Les matériels et matériaux nécessaires. • Les appareils de mesure et de contrôle appropriés. • Les consignes relatives à la sécurité des personnes et des biens. • Les Équipements de Protection Individuelle adaptés aux risques. 	

4.5 C5- Réaliser la pose des revêtements souples pour les sols

C5		Réaliser la pose des revêtements souples pour les sols	
		<p>Description de la compétence : Le titulaire du CAP Carreleur-Peintre-Plâtrier est en mesure de mettre en œuvre les revêtements souples collés pour les sols, de tous types, dans les locaux courants conformément aux exigences imposées. Il doit nettoyer l'ouvrage réalisé et remettre en état le poste de travail.</p>	
Éléments de compétences – Savoir-faire		Indicateurs de performance	
C5.1	Extraire et respecter les consignes de traçage et des découpes des lés ou dalles	<ul style="list-style-type: none"> • Les plans et schémas des bâtiments et des aménagements sont bien identifiés. • Les matériels, outillages, composants nécessaires sont bien identifiés. • Les appareils de mesure et de contrôles sont utilisés correctement. • Les consignes relatives à la sécurité des personnes et des biens sont appliquées strictement. • La réalisation est conforme aux plans et descriptifs ainsi qu'aux directives de la hiérarchie. • Les comptes rendus sont précis, exhaustifs, exploitables par la hiérarchie. 	
C5.2	Respecter les consignes de mise en œuvre des colles et mélanges pour la pose (préparation de supports, des mélanges)		
C5.3	Respecter les consignes techniques de pose des revêtements souples en partie courante et aux points singuliers (angles, joints, frises, plinthes...) ainsi que : <ul style="list-style-type: none"> • les conditions géométriques de pose (plan de calepinage, alignements, largeur des joints, contournement des obstacles) ; • les modes opératoires : collages, marouflages, jointoiements, finitions. 		
C5.4	Contrôler la réalisation des travaux et Rendre compte à la hiérarchie du résultat de ces observations.		
Savoirs		Attitudes (Savoir-être)	Conditions de réalisation
<ul style="list-style-type: none"> • Documents techniques : catalogues, fiches techniques, aide-mémoire, historique... • Convention de représentation du bâtiment et des façades ; • Représentation normalisée des ouvrages. • Méthode d'implantation, de mesurage et de contrôle. • Méthode de réalisation des revêtements souples pour les sols. • Démarches de mesure et contrôle. • Règles et consignes d'hygiène et de sécurité 		<ul style="list-style-type: none"> • Curiosité • Rigueur • Attention • Soin • Esthétique 	<ul style="list-style-type: none"> • Une situation réelle ou simulée et des documents à caractère professionnel (documents techniques, normes et règlements). • Les matériels, matériaux et équipements nécessaires • Les appareils de mesure appropriés. • Les consignes relatives à la sécurité des personnes et des biens, • Les équipements de Protection Individuelle adaptés aux risques.

4.6 C6- Participer à la réalisation des ouvrages complémentaires et d'application des peintures (lasures, vernis) et de crépis (enduits, RPE) sur les murs intérieurs et les façades

C6 Participer à la réalisation des ouvrages complémentaires et d'application des peintures (lasures, vernis) et de crépis (enduits, RPE) sur les murs intérieurs et les façades		
	<p>Description de la compétence : Le titulaire du CAP Carreleur-Peintre-Plâtrier maîtrise les compétences qui lui permettent de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - réaliser les ouvrages complémentaires : corniches, médaillons, moulures ... - les travaux préparatoires à la mise en peinture ou à l'application des crépis - les applications des peintures et des crépis sur les murs intérieurs et les façades. <p>Il doit remettre en état le poste de travail.</p>	
Eléments de compétences – Savoir-faire		Indicateurs de performance
C6.1	Extraire et Décoder les consignes de pose de ouvrages complémentaires (corniches, médaillons, moulures ...)	<ul style="list-style-type: none"> • Les plans et schémas des bâtiments et des aménagements sont bien identifiés • Les dimensions, les formes, les matériaux, les coupes sont respectées. • Les consignes relatives à la sécurité des personnes et des biens sont respectées. • Les matériels et équipements nécessaires sont correctement utilisés en respectant les règles de sécurité. • Les appareils de mesure et de contrôle appropriés sont correctement utilisés. • Les supports sont conformes aux besoins à la réalisation de la peinture et des produits de revêtements utilisés. • Les applications des peintures et des crépis sont conformes aux plans et descriptifs ainsi qu'aux directives de la hiérarchie. • Les comptes rendus sont précis, exhaustifs, exploitables par la hiérarchie.
C6.2	Rechercher et respecter les consignes techniques de préparation des supports : <ul style="list-style-type: none"> • nettoyage : ponçage, époussetage, égrenage, grattage, brosseage, lessivage, décapage ... • apprêt : dégrossissage, rebouchage, enduisage, imprégnation, fixation ... 	
C6.3	Respecter les données techniques pour appliquer les peintures (lasures, vernis) et les crépis (enduits, RPE) sur les murs intérieurs et les façades : <ul style="list-style-type: none"> • en recherchant et corrigeant une teinte • en appliquant les différentes couches ou complexe • - en assurant les finitions. 	
C6.4	Vérifier l'application des spécifications techniques. Contrôler la réalisation des ouvrages complémentaires et de l'application des peintures et crépis. Informé r la hiérarchie du résultat des contrôles.	
Savoirs		Attitudes (Savoir - être)
<ul style="list-style-type: none"> • Documents techniques : catalogues, fiches techniques, aide-mémoire, historique 		<ul style="list-style-type: none"> • Curiosité
		<ul style="list-style-type: none"> • Une situation réelle ou simulée et des documents à caractère professionnel : documents

<ul style="list-style-type: none"> • Convention de représentation du bâtiment. • Représentation normalisée des ouvrages, des composants • Règles et consignes d'hygiène et de sécurité. • Méthode d'implantation, mesurage, contrôle • Réalisation des ouvrages complémentaires des revêtements intérieurs. • Méthode de réalisation des travaux préparatoires à la mise en peinture ou à l'application des crépis. • Méthodes d'application des peintures et des crépis 	<ul style="list-style-type: none"> • Rigueur • Attention • Soin • Esthétique 	<p>techniques, normes et règlements</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les plans et schémas des coffrages. • La documentation machines, des outillages, des coffrages-outils. • Les matériels, matériaux et équipements nécessaires • Les appareils de mesure appropriés. • Les consignes relatives à la sécurité des personnes et des biens. • Les équipements de Protection Individuelle adaptés aux risques
---	--	--

4.7 C7- Respecter et appliquer les consignes de pose des revêtements souples pour les murs intérieurs

C7 Respecter et appliquer les consignes de pose des revêtements souples pour les murs intérieurs	
	<p>Description de la compétence : Le titulaire du CAP Carreleur-Peintre-Plâtrier maîtrise les compétences qui lui permettent de réaliser la pose des revêtements souples collés pour les murs intérieurs, de tout type. Il doit remettre en état le poste de travail.</p>
Eléments de compétences – Savoir-faire	
C7.1	Extraire et Décoder les consignes de traçage et des découpes des lés ou dalles
C7.2	Respecter les consignes de mise en œuvre des colles et mélanges pour la pose (préparation de supports, des mélanges)
C7.3	Respecter les consignes techniques de pose des revêtements souples pour les murs intérieurs ainsi que : <ul style="list-style-type: none"> • les conditions géométriques de pose (plan de calepinage, alignements, contournement des obstacles ...) ; • les modes opératoires : collage, marouflage, finition des joints...
Indicateurs de performance	
<ul style="list-style-type: none"> • Les appareils de mesure et de contrôles sont utilisés correctement. • Les consignes relatives à la sécurité des personnes et des biens sont appliquées strictement. • Les matériels et équipements nécessaires sont correctement utilisés en respectant les règles de sécurité. • La réalisation est conforme aux plans et descriptifs ainsi qu'aux directives de la hiérarchie. • Les comptes rendus sont précis, exhaustifs, exploitables par la hiérarchie 	

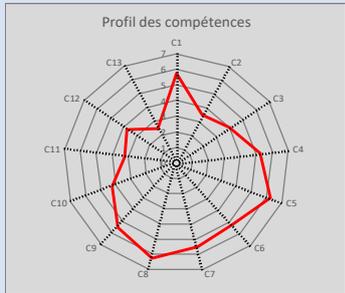
C7.4	Contrôler la réalisation des travaux et Rendre compte à la hiérarchie du résultat de ces observations.	
Savoirs	Attitudes (Savoir-être)	Conditions de réalisation
<ul style="list-style-type: none"> Documents techniques : catalogues, fiches techniques, aide-mémoire, historique Règles et consignes d'hygiène et de sécurité. Méthode d'implantation, mesurage, contrôle Méthode de réalisation des travaux préparatoires à la pose des revêtements souples de murs. Méthodes d'application des revêtements souples de murs intérieurs. 	<ul style="list-style-type: none"> Curiosité Rigueur Attention Soin Esthétique 	<ul style="list-style-type: none"> Une situation réelle ou simulée et des documents à caractère professionnel : documents techniques, normes et règlements Les matériels, matériaux et équipements nécessaires Les appareils de mesure et de traçage appropriés. Les consignes relatives à la sécurité des personnes et des biens. Les équipements de Protection Individuelle adaptés aux risques

4.8 C8- Réaliser des cloisons (briques, carreaux ou plaques de plâtre) et plafonds (plaques de plâtre).

C8	Réaliser des cloisons (briques, carreaux ou plaques de plâtre) et plafonds (plaques de plâtre).	
		<p>Description de la compétence : Le titulaire du CAP Carreleur-Peintre-Plâtrier maîtrise les compétences qui lui permettent de réaliser les travaux de plâtrerie pour cloisons et plafonds. Il met en œuvre les terres cuites, les carreaux et les plaques de plâtre. Il doit remettre en état le poste de travail</p>
Eléments de compétences – Savoir-faire		Indicateurs de performance
C8.1	<p>Extraire et décoder les données techniques pour réaliser les travaux préparatoires :</p> <ul style="list-style-type: none"> l'implantation des ouvrages (cloisons, plafonds, doublages) ; la pose des ossatures (raidisseurs) la préparation des supports la pose des matériaux isolants et des barrières étanches la fabrication des plâtres et colles nécessaires à la mise en œuvre des ouvrages (composition, quantités par gâchée 	<ul style="list-style-type: none"> Les appareils de mesure et de contrôles sont utilisés correctement. Les consignes relatives à la sécurité des personnes et des biens sont appliquées strictement. Les matériels et équipements nécessaires sont correctement utilisés en respectant les règles de sécurité. La réalisation est conforme aux plans et descriptifs ainsi qu'aux directives de la hiérarchie. Les comptes rendus sont précis,

C8.2	<p>Respecter les consignes techniques pour réaliser les ouvrages de plâtrerie (cloisons et plafonds) ainsi que :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les conditions géométriques de pose (alignement, planéité, verticalité, horizontalité) ; • les modes opératoires : scellement des briques et carreaux, fixation des plaques, 	exhaustifs, exploitables par la hiérarchie	
C8.3	<p>Exploiter les spécifications techniques pour réaliser les finitions / pose des renforts, traitement des joints, enduits ...</p>		
C8.4	<p>Contrôler les ouvrages de plâtrerie (dimensions, planimétrie, aspects, surfaces, ...) et Rendre compte à la hiérarchie du résultat de ces vérifications.</p>		
Savoirs		Attitudes (Savoir - être)	Conditions de réalisation
<ul style="list-style-type: none"> • Documents techniques : catalogues, fiches techniques, aide-mémoire, historique • Convention de représentation du bâtiment. • Règles et consignes d'hygiène et de sécurité. • Méthode d'implantation, de mesurage et de contrôle. 		<ul style="list-style-type: none"> • Curiosité • Rigueur • Attention • Soin 	<ul style="list-style-type: none"> • Une situation réelle ou simulée et des documents à caractère professionnel : documents techniques, normes et règlements • La documentation machines, • Les matériels, matériaux et équipements nécessaires • Les appareils de mesure appropriés. • Les consignes relatives à la sécurité des personnes et des biens. • Les équipements de Protection Individuelle adaptés aux risques

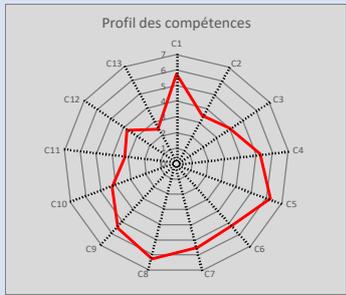
4.9 C9 Identifier et respecter les consignes de remise en état du poste de travail (nettoyage, maintenance) et de gestion des déchets

C9 Identifier et respecter les consignes de remise en état du poste de travail (nettoyage, maintenance) et de gestion des déchets			
			
<p>Description de la compétence : Le titulaire du CAP Carreleur-Peintre-Plâtrier maîtrise les compétences qui lui permettent de réaliser toutes les opérations de remise en état du poste de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nettoyage des aires et des matériels, - Maintenance de premier niveau des matériels <p>Il trie et évacue les déchets dans le respect des règles environnementales.</p>			
Eléments de compétences – Savoir-faire		Indicateurs de performance	
C9.1	Identifier et décoder les consignes de remise en état du poste de travail en respectant les règles environnement.	<ul style="list-style-type: none"> • Les consignes relatives à la sécurité des personnes et des biens sont respectées. • Les matériels et équipements nécessaires sont correctement nettoyés et rangés en respectant les règles de sécurité. • La maintenance de premier niveau est assurée pour tous les matériels et équipements mis à disposition. • Les aires de travail sont correctement rangées et nettoyées • Les déchets sont triés, stocker et évacuer en totalité et en respectant les règles environnementales • Les comptes rendus sont précis, exhaustifs, exploitables par la hiérarchie 	
C9.2	Respecter les consignes de remise en état du poste : nettoyage (des aires et des outillages), maintenance de premier niveau des matériels et équipements individuels et collectifs (changement d'outils, graissage, niveaux lubrifiant ...).		
C9.3	Gérer les déchets en respectant les règles environnementales		
C9.4	Rendre compte à la hiérarchie de la remise en état du poste et de la gestion des déchets.		
Savoirs		Attitudes (Savoir-être)	Conditions de réalisation
<p>Maintenance de premier niveau :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Type • Nature. • Périodicité d'intervention. • Gestion de la maintenance préventive de premier niveau <p>Tenue d'un tableau de bord.</p> <p>Règles et consignes d'hygiène et de sécurité</p>		<ul style="list-style-type: none"> • Rigueur • Attention • Soin 	<ul style="list-style-type: none"> • Une situation réelle ou simulée et des documents à caractère professionnel : documents techniques, normes et règlements • Les documentations techniques des outillages et des équipements. • Les consignes relatives à la sécurité des personnes et des biens. • Les équipements de Protection Individuelle adaptés aux risques

4.10 C10- Identifier, décoder et respecter les règles de sécurité pour effectuer les travaux de réalisation

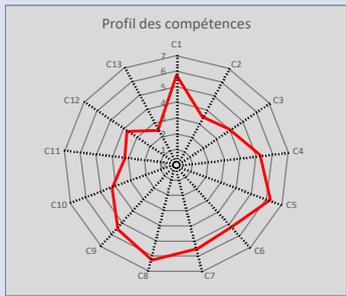
C10 Identifier, décoder et respecter les règles de sécurité pour effectuer les travaux de réalisation			
 <p>Description de la compétence : Le titulaire du CAP Carreleur-Peintre-Plâtrier est en mesure d'identifier les risques liés à l'environnement du chantier, les risques liés à l'utilisation des moyens, les risques liés aux situations de travail et la conduite à tenir en cas d'accident.</p>			
Eléments de compétences – Savoir-faire		Indicateurs de performance	
C10.1	Identifier et Décoder les risques professionnels liés à la réalisation.	<ul style="list-style-type: none"> • Les principaux risques sont identifiés. • Le poste de travail est installé en vue d'obtenir une réalisation en toute sécurité. • Les mesures de prévention sont appliquées. • L'installation des postes de travail optimise la réalisation par : <ul style="list-style-type: none"> - L'installation des moyens de protection collectifs. - Le stockage des éléments (amont, aval). - La mise en œuvre des moyens de manutention. - Le repérage des flux matières et déchets (chutes et débris) • Les équipements de protection individuels sont prévus. • Les E.P.I. sont correctement utilisés. 	
C10.2	Respecter les consignes de mise en œuvre des dispositifs de sécurité collective et des Equipements de Protection Individuelle.		
C10.3	Implanter et maintenir les équipements et dispositifs de sécurité		
C10.4	Proposer des adaptations aux procédés de réalisation (méthodes, organisations, équipements, matériels ...) pour améliorer la sécurité.		
Savoirs		Attitudes (Savoir-être)	Conditions de réalisation
<ul style="list-style-type: none"> • Définition : accidents du travail, maladies professionnelles, maladies à caractère professionnel. • Données qualitatives et quantitatives de la branche professionnelle. • Instances de prévention à l'intérieur et à l'extérieur de l'entreprise. • Démarche d'analyse des accidents • Méthode de l'arbre des causes • Protéger, alerter, secourir (formation SST cf. programme) 		<ul style="list-style-type: none"> • Curiosité • Rigueur • Attention 	<ul style="list-style-type: none"> • Moyens de protection. • Règles de prévention des risques professionnels. • Documents relatifs à la sécurité des biens et des personnes. • Équipements et systèmes de sécurité • L'aménagement et le balisage de la zone d'accès et de travail

4.11 C11- Elaborer un message, une information technique

C11		Elaborer un message, une information technique	
		<p>Description de la compétence : Le titulaire du CAP Carreleur-Peintre-Plâtrier maîtrise un registre de langage qu'il applique dans le cadre de la communication technique avec ses collègues et la hiérarchie ; il est également capable de communiquer en interne dans l'entreprise avec les différents services et en externe avec la clientèle.</p>	
Eléments de compétences – Savoir-faire		Indicateurs de performance	
C11.1	Maîtriser le vocabulaire technique afin de communiquer professionnellement	<ul style="list-style-type: none"> • Identification et compréhension exactes de l'utilisation des documents. • Adéquation entre la nature de l'information et la demande. • Toutes les informations demandées sont fournies. • Les documents sont complétés et transmis dans les délais. • Les éléments significatifs de l'information sont retenus. • Le langage est adapté à la situation. • Le vocabulaire utilisé est technique et univoque. • Les suggestions à la hiérarchie sont exploitables. 	
C11.2	Dégager les informations importantes à transmettre et présenter un compte rendu oral de son activité.		
C11.3	Accompagner la hiérarchie dans la formulation d'un message technique		
Savoirs		Attitudes (Savoir-être)	Conditions de réalisation
<ul style="list-style-type: none"> • Expression écrite : <ul style="list-style-type: none"> - Les outils documentaires. - Les supports d'information. - La forme et l'organisation d'un message. - Les techniques de l'écrit. • Expression orale : <ul style="list-style-type: none"> - La typologie des messages oraux. - Les caractéristiques d'un message oral. - L'identification du locuteur. - Les moyens verbaux et non 		<ul style="list-style-type: none"> • Curiosité • Rigueur • Attention 	<ul style="list-style-type: none"> • Tous types de documents relatifs à la maintenance : fiche de suivi, de contrôle, de maintenance... • Agent de qualification supérieure ou hiérarchie. • Moyens matériels de transcription. • Eventuellement poste informatique avec logiciel.

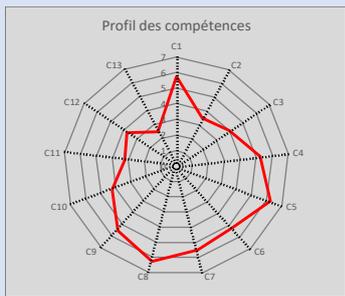
verbaux. - Les situations de communication		
---	--	--

4.12 C12 - Participer à la gestion-vente des réalisations

C12 Participer à la gestion-vente des réalisations			
 <p>Description de la compétence : Le titulaire du CAP Carreleur-Peintre-Plâtrier est capable de communiquer au service compétent éléments qui participent la rédaction d'une facturation ; il est en mesure d'estimer les composants d'un devis de réalisations, de fabrication ou de pose et de les formaliser.</p>			
Eléments de compétences – Savoir-faire		Indicateurs de performance	
C12.1	Identifier les besoins des services commerciaux	<ul style="list-style-type: none"> • Les éléments du devis sont compris et peuvent être justifiés. • Les éléments nécessaires à la facturation sont indiqués sans omission. • Les vérifications sont conduites avec rigueur et consignées dans les documents préparés • La gestion des matériels et des matériaux est conduite avec vigilance. • La surveillance est effective. • L'information de la hiérarchie est précise et argumentée. 	
C12.2	Formaliser, saisir les éléments d'une intervention, d'un devis.		
C12.3	Noter, transmettre les éléments de facturation (nature et quantité de matériaux- Qualification et temps de main d'œuvre- Matériels et outillages).		
C12.4	Vérifier les données transmises pour établir les éléments de facturation		
Savoirs		Attitudes (Savoir - être)	Conditions de réalisation
<ul style="list-style-type: none"> • La facturation • Les réductions (remise, rabais, ristourne, escompte de règlement) • L'encaissement au comptant : espèces, chèques, carte bancaire • Les majorations (la T.V.A., le port) • Les logiciels de bureautique : <ul style="list-style-type: none"> - Le texteur - Le tableur 		<ul style="list-style-type: none"> • Curiosité • Rigueur • Attention 	<ul style="list-style-type: none"> • Les systèmes, les matériels et leurs documentations techniques • La liste des opérations de fabrication et installations effectuées • La liste des composants et produits utilisés • Les outils de communication (poste informatique et logiciels adaptés) • Les fiches des temps • Les personnels concernés : <ul style="list-style-type: none"> - service comptable

<ul style="list-style-type: none"> • Les fonctions : <ul style="list-style-type: none"> - Administrative, financière et comptable - Commerciale • Production 		<ul style="list-style-type: none"> - magasinier - client
---	--	--

4.13 C13- Se situer dans l'entreprise en identifiant les droits et obligations

C13 Se situer dans l'entreprise en identifiant les droits et obligations			
			
<p>Description de la compétence : Le titulaire du CAP Carreleur-Peintre-Plâtrier est en mesure de citer et de positionner les niveaux hiérarchiques de responsabilité de son entreprise ; il est capable de se situer dans un réseau de communication interne et de l'exploiter ; il a connaissance des éléments de droits du travail.</p>			
Eléments de compétences – Savoir-faire		Indicateurs de performance	
C13.1	Identifier les niveaux de responsabilité.	<ul style="list-style-type: none"> • Les données caractérisant l'entreprise sont exploitées correctement en fonction de l'objectif fixé. • Les informations utiles sur l'organisation, sur l'activité commerciale et sur la production sont extraites. • Les documents courants sont exploités correctement. • Les droits et obligations afférents à l'exercice de la profession sont identifiés. • L'attitude à tenir et/ou les personnes ou organismes à consulter sont explicités. • La transmission des informations est fiable. 	
C13.2	Déterminer l'attitude à adopter dans des cas repérés (sécurité, hygiène, droits et conditions du travail...), les personnes ou organismes à consulter.		
C13.3	Répertorier les organismes et les personnes ressources		
C13.4	Comprendre les limites de ses droits et obligations et Partager les informations aux personnels.		
Savoirs		Attitudes (Savoir-être)	Conditions de réalisation
<ul style="list-style-type: none"> • Structure économique des entreprises • Organisation hiérarchique • Conditions légales de travail • Contrat, rémunération • Représentation du personnel • Comité d'hygiène et de sécurité • Réglementation • Intervenants internes et externes de la prévention des risques dans l'entreprise. • Document unique. 		<ul style="list-style-type: none"> • Curiosité • Rigueur • Attention 	<ul style="list-style-type: none"> • Informations sur les activités commerciales et productives d'une entreprise. • Description de l'organisation de l'entreprise. • Documents internes d'une entreprise. • Extraits de sources légales relatifs aux rapports de travail.

<ul style="list-style-type: none">• Plan général de sécurité et/ou plan de prévention pour l'accès au chantier et/ou le plan particulier de sécurité et de protection de la santé (PPSPS).• Habilitations et autorisations préalables.		
---	--	--



Seconde partie

5 CONNAISSANCES ASSOCIÉES - SAVOIRS

INFORMATION NIVEAU 1	<p>Le contenu est relatif à l'appréhension d'une vue d'ensemble d'un sujet ; les réalités sont montrées sous certains aspects, de manière partielle ou globale.</p> <p>Le candidat a reçu une information minimale sur le concept abordé et il sait, d'une manière globale, de quoi il s'agit. Il peut donc par exemple identifier, reconnaître, citer, éventuellement désigner un élément, un composant au sein d'un système, citer une méthode de travail ou d'organisation, citer globalement le rôle et la fonction du concept appréhendé.</p>	<i>J'EN AI ENTENDU PARLER</i>
EXPRESSION NIVEAU 2	<p>Ce niveau est relatif à l'acquisition des moyens d'expression et de communication en utilisant le langage de la discipline.</p> <p>Il s'agit à ce niveau de maîtriser un savoir relatif à l'expression orale (discours, réponses orales, explications) et écrite (textes, croquis, schémas, représentations graphiques et symboliques en vigueur). Le candidat doit être capable de justifier l'objet de l'étude en expliquant par exemple un fonctionnement, une structure, une méthodologie, etc.</p> <p>Ce niveau englobe le précédent <i>Il s'agit de maîtriser un savoir</i></p>	<i>JE SAIS EN PARLER</i>
MAÎTRISE D'OUTILS NIVEAU 3	<p>Cette maîtrise porte sur la mise en œuvre de techniques, d'outils, de règles et de principes en vue d'un résultat à atteindre.</p> <p>C'est le niveau d'acquisition de savoir-faire cognitifs (méthode, stratégie). Ce niveau permet donc de simuler, de mettre en œuvre un équipement, de réaliser des représentations, de faire un choix argumenté, etc.</p> <p>Ce niveau englobe, de fait, les deux niveaux précédents <i>Il s'agit de maîtriser un savoir faire</i></p>	<i>JE SAIS FAIRE</i>

DOMAINES DE CONNAISSANCES DU CARRELEUR-PEINTRE-PLÂTRIER	Niveau de maîtrise		
	N1	N2	N3
S1 : ORGANISATION DE LA PROFESSION - REPRESENTATION TECHNIQUE DES OUVRAGES			
S 1.1 - INTERVENANTS <ul style="list-style-type: none"> • Les différents corps de métiers du bâtiment. Leurs relations. • Fournisseurs de produits ou de composants. 			
S 1.2 - FONCTIONS ET LES RESPONSABILITÉS <ul style="list-style-type: none"> • Les domaines d'intervention. • Les intervenants (maître d'ouvrage, maître d'œuvre, organisme de contrôle). • Notions de garanties. 			
S 1.3 - QUALIFICATIONS <ul style="list-style-type: none"> • Qualifications des personnels. • Agrément et qualification de l'entreprise. 			

S2 – COMMUNICATION TECHNIQUE	N1	N2	N3
<p>S 2.1 - CONVENTIONS ET NORMES D'EXPRESSION</p> <ul style="list-style-type: none"> • Convention de représentation des vues, des coupes et des perspectives. • Convention de représentation du bâtiment. Représentation normalisée des ouvrages, des composants. • Documents techniques : catalogues, fiches techniques, aide-mémoire. • Cahier des clauses techniques particulières (CCTP). • Cahier des clauses techniques générales (CCTG). • Les documents normatifs (normes). 			
<p>S 2.2 - OUTILS INFORMATISÉS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Utilisation de logiciels simples • Consultation de banque de données et bibliothèques. 			
<p>S 2.3 - RÉALISATION GRAPHIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Codes de représentation. • Règles de représentation des dessins et schémas. 			
<p>S 2.4 - EXPRESSION TECHNIQUE ET ORALE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Langue française. • Représentation graphique schématique. • Moyens de communication écrite. • Connaissance des termes techniques. 			
<p>S 2.5 – EXPRESSION GRAPHIQUE A CARACTERE ARTISTIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Caractéristiques essentielles d'un projet décoratif • Vocabulaire spécifique • Motifs de décoration : reproduction, agrandissement, mise en forme, création • Harmonisation des couleurs - Contrastes. • Symbolique des couleurs. • Types d'appareillage et de mosaïques. 			

S3 – OUVRAGES SUPPORTS DES REVÊTEMENTS	N1	N2	N3
S 3.1 – FONCTIONS DU BÂTIMENT ET TYPES D'OUVRAGES COURANTS			
S 3.1.1 Résistance mécanique <ul style="list-style-type: none"> • Notion de charges d'exploitation, de poids propre, climatiques. 			
S 3.1.2 Confort <ul style="list-style-type: none"> • Clos et couvert • Confort thermique : ventilation naturelle et forcée • Eclairage et apport solaire. • Confort acoustique. • Protection contre les accidents, les chutes et les agressions. • Protection contre les incendies. • Etanchéité. • Esthétique. 			
S 3.2 TYPES D'OUVRAGES COURANTS			
S 3.2.1 Structures porteuses des bâtiments <ul style="list-style-type: none"> • Fondations • Eléments verticaux : murs de façade et refends - Poteaux • Eléments horizontaux : planchers et dalles - Poutres et linteaux - Balcons • Charpentes • Liaisons : chaînages, clavetages, reprises de bétonnage • Petits ouvrages : appuis, seuils, béquets... 			
S 3.2.2 Clos et couvert <ul style="list-style-type: none"> • Bardage • Garde-corps et allèges • Terrasses et toitures • Menuiseries et fermetures. 			
S 3.2.3 Divisions – Circulations – Réseaux <ul style="list-style-type: none"> • Plafonds • Cloisons et portes • Escaliers et rampes. • Réseaux : EP, EU, EV, Electrique. 			
S 3.3. SUPPORTS NEUFS ET ANCIENS			
S 3.3.1 Caractéristiques physico-chimiques <ul style="list-style-type: none"> • Durabilité, adhérence et compatibilité avec les revêtements posés sur les principaux matériaux constitutifs des supports : pierres, bétons, enduits hydrauliques, terre cuite, bois et dérivés, métaux ferreux et non ferreux, matières plastiques ... 			
S 3.3.2 Humidité <ul style="list-style-type: none"> • Influences hydriques de l'environnement • Moyens de contrôle et de mesure 			

S4 – MATERIAUX, PRODUITS ET SYSTEMES	N1	N2	N3
S 4.1 MATERIAUX POUR LES CARRELAGES, MOSAÏQUES ET DALLAGES			
S 4.1.1 Dénomination et provenance <ul style="list-style-type: none"> • Revêtements : céramiques- terres cuites, grès, matières naturelles ou reconstituées, mosaïques, faïences, bétons, • Produits de liaison : adhésif en dispersion, mortier-colle, ciment-colle, mortier de pose, sable-ciment ... • Supports : bétons, chapes et enduits ... 			
S 4.1.2 Identification et classification <ul style="list-style-type: none"> • Classes, variétés • Commercialisation • Normes. Avis techniques. Fiches techniques. 			
S 4.1.3 Domaine d'utilisation <ul style="list-style-type: none"> • Compatibilité • Caractéristiques physiques et chimiques : aspect, masse volumique, porosité, dureté de surface, variations dimensionnelles, résistances aux agents chimiques. • Résistance mécanique : arrachement, poinçonnement, compression... 			
S 4.2 – MATERIAUX POUR LES REVETEMENTS SOUPLES DE SOLS			
S 4.2.1 Dénomination et provenance <ul style="list-style-type: none"> • Revêtements souples de sols : plastiques, textiles, caoutchouc, de synthèse • Produits de liaison : colles • Supports : bétons, chapes et enduits, bois et dérivés ... 			
S 4.2.2 Identification et classification <ul style="list-style-type: none"> • Classes, variétés • Commercialisation • Normes. Avis techniques. Fiches techniques. 			
S 4.2.3 Domaine d'utilisation <ul style="list-style-type: none"> • Compatibilité • Caractéristiques physiques : aspect, masse volumique, porosité, dureté de surface, variations dimensionnelles, résistance aux agents chimiques. • Résistance mécanique : arrachement, poinçonnement, compression... 			
S 4.3 – MATERIAUX POUR LES PEINTURES, COLLES ET VERNIS			
S4.3.1 Dénomination <ul style="list-style-type: none"> • Caractéristiques des produits de revêtement : composants, utilisations • Produits de préparation, d'apprêt, de finition (imprégnation, fixation, anti-rouille ...) • Supports : bétons, mortiers, bois et dérivés, métaux ferreux et non-ferreux... 			

S4 – MATERIAUX, PRODUITS ET SYSTEMES	N1	N2	N3
S 4.3.2 Identification et classification <ul style="list-style-type: none"> • Classes, variétés • Commercialisation • Normes. Avis techniques. Fiches techniques. 			
S 4.3.3 Domaine d'utilisation <ul style="list-style-type: none"> • Compatibilité • Utilisation : pouvoir couvrant, séchage, viscosité, nocivité • Caractéristiques physiques et chimiques : aspect, perméabilité, dureté de surface, résistances aux agents chimiques. 			
S 4.4 – MATERIAUX POUR LES CREPIS			
S4.4.1 Dénomination <ul style="list-style-type: none"> • Caractéristiques des produits de revêtement : composants, utilisations, finitions • Produits de préparation, d'apprêt, • Supports : bétons, mortiers, bois et dérivés, métaux ferreux et non-ferreux... 			
S 4.4.2 Identification et classification <ul style="list-style-type: none"> • Classes, variétés • Commercialisation • Normes. Avis techniques. Fiches techniques. 			
S 4.4.3 Domaine d'utilisation <ul style="list-style-type: none"> • Compatibilité • Utilisation : pouvoir couvrant, séchage, viscosité, nocivité • Caractéristiques physiques et chimiques : aspect, perméabilité, résistance aux agents chimiques. 			
S 4.5 – MATERIAUX POUR REVÊTEMENTS SOUPLES COLLES POUR LES MURS			
S 4.5.1 Dénomination <ul style="list-style-type: none"> • Caractéristiques des produits de revêtement mural : composants, utilisations • Produits de préparation du support • Supports : bétons, mortiers, bois et dérivés, métaux ferreux et non-ferreux. 			
S 4.5.2 Identification et classification <ul style="list-style-type: none"> • Classes, variétés • Commercialisation Normes. Avis techniques. Fiches techniques.			

S4 – MATERIAUX, PRODUITS ET SYSTEMES	N1	N2	N3
S 4.5.3 Domaine d'utilisation <ul style="list-style-type: none"> • Compatibilité • Utilisation : pouvoir couvrant, séchage, viscosité, nocivité, • Caractéristiques physiques et chimiques : aspect, perméabilité, dureté de surface, résistances aux agents chimiques. 			
S 4.6 – MATERIAUX POUR LES OUVRAGES DE PLÂTRERIE			
S4.6.1 Dénomination <ul style="list-style-type: none"> • Caractéristiques des composants (terre cuite, carreaux plâtre, plaques de plâtre, ossatures métalliques), utilisations • Produits de scellement, d'enduit, de jointoiment, accessoires • Supports : bétons, mortiers, bois et dérivés, terre cuite. 			
S 4.6.2 Identification et classification <ul style="list-style-type: none"> • Classes, variétés • Commercialisation • Normes. Avis techniques. Fiches techniques. 			
S 4.6.3 Domaine d'utilisation <ul style="list-style-type: none"> • Compatibilité • Utilisation : locaux secs, humides, séchage, • Caractéristiques physiques et chimiques : aspect, perméabilité, dureté de surface, résistances aux agents chimiques. 			

S5 – ORGANISATION DE LA REALISATION ET LA MISE EN ŒUVRE	N1	N2	N3
S 5.1 ORGANISATION DE LA REALISATION			
S 5.1.1 Procédés généraux <ul style="list-style-type: none"> • Organisation du chantier et d'un poste de travail (PPSPS) • Coordination des différents corps d'état • Phasage • Méthodes et matériels de mise en œuvre • Méthode et matériels d'implantation et de contrôle • Méthode de montage-démontage et stabilisation des échafaudages 			
S 5.1.2 Organisation et gestion du poste de travail <ul style="list-style-type: none"> • Matériaux : approvisionnement, conditionnement, manutention, stockage. • Matériels individuels et collectifs • Personnels et responsabilités 			
S 5.2 MISE EN ŒUVRE DES CARRELAGES, MOSAÏQUES ET DALLAGES			
S 5.2.1 Contrôle des supports - Implantation <ul style="list-style-type: none"> • Contrôle des supports : compatibilité, adhérence, résistance, • Traçage, implantation et relevé des supports : plan de référence, 			

S5 – ORGANISATION DE LA REALISATION ET LA MISE EN ŒUVRE	N1	N2	N3
réservations, surépaisseurs, planéité, niveaux, pentes			
S 5.2.2 Gestion des approvisionnements sur le chantier <ul style="list-style-type: none"> • Réception, contrôle et stockage des matériaux nécessaires à la réalisation ouvrages complémentaires et des travaux préparatoires, des revêtements, de pose, de finitions • Réception, contrôle, stockage et maintenance de 1^{er} niveau des matériels 			
S 5.2.3 Réalisation des ouvrages complémentaires <ul style="list-style-type: none"> • Méthodes de réalisation des ouvrages en élévation : muret, tablette, paillasse, support et habillage des sanitaires 			
S 5.2.4 Réalisation des travaux préparatoires à la pose des carrelages, mosaïques et dallages <ul style="list-style-type: none"> • Méthodes de réalisation des chapes, formes 			
S 5.2.5 Pose des carrelages, mosaïques et dallages <ul style="list-style-type: none"> • Méthodes de pose : scellée, collée, sur plots • Méthode de coupe : manuelle, mécanique • Méthode de battage • Méthode de jointoiement • Méthode de finition - Traitement de surface 			
S 5.3 MISE EN ŒUVRE DES REVETEMENTS SOUPLES COLLES DE SOLS			
S 5.3.1 Contrôle des supports - Implantation <ul style="list-style-type: none"> • Contrôle des supports : compatibilité, adhérence, résistance, • Traçage, implantation et relevé des supports : plan de référence, réservations, surépaisseurs, planéité, niveaux, pentes 			
S 5.3.2 Gestion des approvisionnements sur le chantier <ul style="list-style-type: none"> • Réception, contrôle (qualité, quantité) et stockage des matériaux nécessaires à la réalisation des travaux préparatoires, des revêtements, de pose, de finitions • Réception, contrôle, stockage et maintenance de 1^{er} niveau des matériels 			
S 5.3.3 Réalisation des travaux préparatoires à la pose des revêtements de sols <ul style="list-style-type: none"> • Méthodes de réalisation des chapes, formes • Méthodes de réalisation des travaux préparatoires et des travaux d'apprêt 			
S 5.3.4 Pose des revêtements collés pour les sols <ul style="list-style-type: none"> • Méthode d'encollage • Méthode de coupe : manuelle, mécanique • Méthode de battage, marouflage • Méthode de jointoiement • Méthode de finition - Traitement de surface 			
S 5.4 MISE EN ŒUVRE DES PEINTURES, LASURES, VERNIS			
S 5.4.1 Contrôle des supports – Implantation <ul style="list-style-type: none"> • Contrôle des supports : compatibilité, adhérence, résistance, • Traçage, implantation et relevé des supports : plan de référence, 			

S5 – ORGANISATION DE LA REALISATION ET LA MISE EN ŒUVRE	N1	N2	N3
réservations			
S 5.4.2 Gestion des approvisionnements sur le chantier <ul style="list-style-type: none"> • Réception, contrôle (qualité, quantité) et stockage des matériaux nécessaires à la réalisation des travaux préparatoires, des revêtements, de pose, de finitions • Réception, contrôle, stockage et maintenance de 1^{er} niveau des matériels 			
S 5.4.3 Réalisation des travaux préparatoires à la mise en peinture <ul style="list-style-type: none"> • Méthodes de préparation des supports : ponçage, époussetage, égrenage, grattage, broyage, lessivage, décapage. • Méthodes d'apprêt : dégrossissage, rebouchage, enduisage, traitement des fissures, impression, fixation. 			
S 5.4.4 Mise en peinture, lasure ou vernis <ul style="list-style-type: none"> • Recherche d'une teinte • Correction d'une teinte • Application des produits peinture, lasure, vernis • Application d'un système de revêtement mural • Méthode de finition - Traitement de surface 			
S 5.5 MISE EN ŒUVRE DES CREPIS			
S 5.5.1 Contrôle des supports – Implantation <ul style="list-style-type: none"> • Contrôle des supports : compatibilité, adhérence, résistance, • Traçage, implantation et relevé des supports : plan de référence, réservations 			
S 5.5.2 Gestion des approvisionnements sur le chantier <ul style="list-style-type: none"> • Réception, contrôle (qualité, quantité) et stockage des matériaux nécessaires à la réalisation des travaux préparatoires, des revêtements, de pose, de finitions • Réception, contrôle, stockage et maintenance de 1^{er} niveau des matériels 			
S 5.5.3 Réalisation des travaux préparatoires à la réalisation des crépis <ul style="list-style-type: none"> • Méthodes de préparation des supports : grattage, broyage, décapage.... • Méthodes d'apprêt : dégrossissage, rebouchage, enduisage, traitement des fissures, 			
S 5.5.4 Mise en œuvre des crépis selon le système utilisé <ul style="list-style-type: none"> • Recherche d'une teinte - Correction d'une teinte • Application du système • Méthode de finition : lissé, taloché, gratté.... • Traitement de surface 			
S 5.6 – MISE EN ŒUVRE DES REVETEMENTS MURAUX SOUPLES COLLES			
S 5.6.1 Contrôle des supports - Implantation <ul style="list-style-type: none"> • Contrôle des supports : compatibilité, adhérence, résistance, • Traçage, implantation et relevé des supports : plan de référence, réservations 			

S5 – ORGANISATION DE LA REALISATION ET LA MISE EN ŒUVRE	N1	N2	N3
S 5.6.2 Gestion des approvisionnements sur le chantier <ul style="list-style-type: none"> • Réception, contrôle (qualité, quantité) et stockage des matériaux nécessaires à la réalisation des travaux préparatoires, des revêtements, de pose, de finitions • Réception, contrôle, stockage et maintenance de 1^{er} niveau des matériels 			
S 5.6.3 Réalisation des travaux préparatoires à la pose des revêtements muraux <ul style="list-style-type: none"> • Méthodes de réalisation des travaux préparatoires et des travaux d'apprêt 			
S 5.6.4 Pose des revêtements de sols collés <ul style="list-style-type: none"> • Méthode d'encollage • Méthode de coupe • Méthode de marouflage • Méthode de pose • Méthode de finition - Traitement de surface 			
S 5.7 – MISE EN ŒUVRE DES OUVRAGES DE PLÂTRERIE			
S 5.7.1 Contrôle des supports - Implantation <ul style="list-style-type: none"> • Contrôle des supports : compatibilité, adhérence, résistance, • Traçage, implantation et relevé des supports : plan de référence, réservations 			
S 5.7.2 Gestion des approvisionnements sur le chantier <ul style="list-style-type: none"> • Réception, contrôle (qualité, quantité) et stockage des matériaux nécessaires à la réalisation des travaux préparatoires, des cloisons et des plafonds, de pose, de finitions • Réception, contrôle, stockage et maintenance de 1^{er} niveau des matériels 			
S 5.7.3 Réalisation des travaux de réalisation des cloisons et des plafonds <ul style="list-style-type: none"> • Méthodes de réalisation des travaux préparatoires • Méthodes de réalisation des cloisons à base de terre cuite, de carreaux de plâtre • Méthodes de réalisation des cloisons à base de plaques de plâtre • Méthodes de réalisation des plafonds 			
S 5.7.4 Réalisation des travaux de finition <ul style="list-style-type: none"> • Méthodes d'enduisage • Méthodes de jointoiement 			

S6 - CONTRÔLE ET QUALITE DE LA REALISATION	N1	N2	N3
S 6.1 CONCEPT DE QUALITE <ul style="list-style-type: none"> • Notion d'indicateur de qualité • Causes de non qualité 			

S 6.2 TYPES DE CONTROLE <ul style="list-style-type: none"> • Documents de définition du produit. • Notions de contrôle et d'autocontrôle 			
S 6.3 MOYENS DE CONTROLE <ul style="list-style-type: none"> • Différents matériels et moyens de contrôle • Fiches techniques et procédures d'utilisation • Protocoles de mesurage et de contrôle • Procédures de mise en œuvre • Interprétation des résultats de la mesure 			
S 6.4 DOCUMENTS ET PROCEDURES DE RECEPTION DES OUVRAGES <ul style="list-style-type: none"> • Documents de réception des ouvrages • Garanties 			

S7 – SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL	N1	N2	N3
S 7.1 CONNAISSANCES DES PRINCIPAUX RISQUES <ul style="list-style-type: none"> • Levages et manutentions • Travail en hauteur • Risques électriques • Machines électriques et pneumatiques • Risques chimiques et poussières • Appareils sous pression 			
S 7.2 PROTECTION DU POSTE DE TRAVAIL <ul style="list-style-type: none"> • La signalisation de sécurité des ateliers et chantiers : balisage, protection, barrières, blindage des fouilles ... • Les Instructions Permanentes de Sécurité • Les Équipements de Protection Individuelle 			
S 7.3 PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT <ul style="list-style-type: none"> • La nature et le classement des déchets : produits à revaloriser - produits à détruire - produits à récupérer et à stocker • L'évacuation des déchets : tri, stocks, élimination sur place et évacuation... • Le nettoyage et remise en état des lieux 			
S 7.4 MANUTENTIONS MANUELLE ET/OU MECANIQUE <ul style="list-style-type: none"> • Programme de formation à la Prévention des Risques liés à l'Activité Physique • Les techniques de manipulation et manutention • Les règles d'économie d'effort • Le choix des équipements de manutention mécanique • L'organisation et l'optimisation du poste de travail 			
S 7.5 RISQUES LIES AU TRAVAIL EN HAUTEUR <ul style="list-style-type: none"> • Les situations à risques. • Les équipements de protection adaptés : échafaudages de pied et mobiles, garde- corps, nacelles, lignes de vie, ... 			

6 CONCEPTION ET VALIDATION DU DOSSIER

6.1 *Coordination et supervision*

Institution	Représentant	Titre ou fonction

6.2 *Partenaires –Représentants professionnels*

Institution	Représentant	Titre ou fonction

6.3 *Composition de l'équipe de production*

Représentant	Titre ou fonction
BESSOU Jacques	Expert SOFRECO – Chef de mission- Consultant international en ingénierie de formation professionnelle.
MONTES André	Expert SOFRECO – Inspecteur Général honoraire en STI - Consultant international en ingénierie de formation professionnelle

6.4 *Composition de la commission de validation des programmes*

Institution	Représentant	Titre ou fonction
MEETFP		